

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 91 (1940)  
**Heft:** 10  
  
**Rubrik:** Affaires de la Société

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Puisse la terre lui être légère !

Nous adressons l'expression de notre cordiale sympathie aux parents du défunt, tout particulièrement à son père et à ses beaux-frères.

T. M.

(Trad.)

---

## AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

---

### Rapport du comité permanent sur l'exercice 1939—1940

présenté à l'assemblée générale du 9 septembre 1940 à Zurich, par son président M. F. Grivaz, inspecteur cantonal des forêts à Lausanne.

Conformément à nos statuts, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de votre comité permanent sur son activité pendant l'exercice 1939—1940, activité réduite du fait des événements.

Le nombre des séances a été des plus minimes, la difficulté de réunir des membres mobilisés étant grande. Trois séances ont eu lieu, une à Zurich et deux à Berne. Entre temps, quelques affaires ont été liquidées par voie de circulation.

Si notre effectif continue à être réjouissant, nous avons, par contre, eu le grand regret de perdre plusieurs membres.

Maurice Droz, décédé à Genève le 17 septembre 1939, était âgé de 67 ans. Il débuta en 1902 comme adjoint à l'inspection d'arrondissement de Couvet. En 1904, il est à la tête de l'arrondissement du Locle; en 1906, il est au Tessin, inspecteur à Locarno; en 1917, il rentre dans le canton de Neuchâtel, en qualité d'adjoint, au Val-de-Ruz. De santé délicate, il doit abandonner définitivement la carrière forestière en 1919 et se retire à Château-d'Oex. Depuis 1938, il se fixe à Genève. Très érudit, Maurice Droz connaissait particulièrement les langues. On lui doit de nombreuses traductions dont le « *Marché des bois* », pendant de nombreuses années, et le travail de M. le professeur Schaedelin « *L'Eclaircie* ». Ce fut un collègue extrêmement dévoué, complaisant, auquel la vie ne fut pas toujours légère.

Henri Biolley, membre d'honneur de notre société, ancien inspecteur général des forêts de Neuchâtel, est décédé à l'âge de 82 ans, le 22 octobre à Couvet. Il était docteur *honoris causa* de l'Ecole polytechnique fédérale. Il n'est pas nécessaire, dans notre milieu, de relever longuement tous les mérites de ce sylviculteur distingué. Disons seulement que la *méthode du contrôle* lui doit son application pratique. Après avoir dirigé les forêts de Couvet pendant plus de 37 ans, après en avoir fait un champ d'essai que l'on venait visiter de bien loin, M. Biolley, pendant dix ans, dirigea le service forestier de son canton. Notre société avait tenu à lui témoigner son estime en lui décernant l'honorariat. C'était un membre assidu de nos réunions, y prenant la parole chaque fois. Il était un collaborateur régulier de notre journal

et son départ se fait vivement sentir. M. Biolley a été un forestier qui à honoré notre pays.

*Roman Felber*, inspecteur fédéral, né en 1883, est décédé le 16 décembre, après une longue et douloureuse maladie, supportée avec la plus grande résignation. Il débuta en 1906 dans la carrière forestière comme inspecteur à Faido; en 1908 il passe une année à l'Ecole nationale des eaux et forêts à Nancy, en 1909 il devient adjoint de l'inspecteur cantonal des forêts de St-Gall, en 1910 il assume la direction des forêts de la ville de Baden, poste qu'il quitte en 1920 pour entrer à l'inspection fédérale des forêts. En 1923, il est promu au rang d'inspecteur fédéral. Il s'occupa à Berne, avec beaucoup de distinction, avec méthode, de la *Statistique forestière suisse*. A côté de ses occupations officielles il rédigea, de 1920 à 1929, « *Der praktische Forstwirt für die Schweiz* » et depuis le décès de son regretté père, Monsieur le professeur Felber, il édita le « *Schweizerischer Forstkalender* ». Roman Felber était un homme bon et désintéressé.

*Robert Schürch*, ancien inspecteur cantonal des forêts de Lucerne, décède ensuite, le 30 décembre à Sursee, âgé de 65 ans. Il débuta comme aménagiste dans son canton puis, en 1899, il occupe le poste d'inspecteur des forêts de la commune de Granges, en 1900 celui d'inspecteur d'arrondissement à Willisau et, depuis 1935, il assume les charges de l'inspectorat cantonal des forêts de Lucerne.

Durant toute sa carrière, Robert Schürch voua une attention spéciale à la création de forêts protectrices dans le bassin d'alimentation des torrents et à la construction des chemins forestiers. Il fut un des fondateurs de l'Association forestière lucernoise. M. Schürch laisse une œuvre qui lui survivra.

*Werner Kobelt*, ancien inspecteur forestier communal à St-Gall, est décédé le 10 janvier, à l'âge de 79 ans. Fils de ses œuvres, il commença sa carrière comme garde-forestier. Il acquit ensuite le brevet de géomètre et entra plus tard à l'Ecole forestière. On le trouve en 1889 comme inspecteur forestier d'Appenzell, Rhodes Intérieures, en 1904 comme inspecteur forestier d'arrondissement à St-Gall et, en 1917, comme inspecteur forestier de la ville de St-Gall. Populaire dans le vrai sens du mot, M. Kobelt était des plus estimés de tous ceux qui le connaissaient.

*Christian Zinsli* décède le 5 juin, à l'âge de 49 ans seulement, encore en fonction comme inspecteur forestier à Reichenau. Ce collègue avait débuté en 1915 dans l'administration communale de Schuls. En 1917, il est placé à la tête des forêts de la ville de Coire, poste qu'il quitte en 1925 pour diriger l'arrondissement de Bonaduz. C'était un collègue modeste, d'une très haute conscience.

*Henri Müller-Kern*, rédacteur du « *Weinländer* », à Wülflingen près de Winterthour, est décédé le 29 août dans sa 68<sup>me</sup> année. Maître primaire, puis secondaire depuis 1896, il quitta l'enseignement en 1903. Il prit alors la direction du journal « *Weinländer* », auquel il sut donner

une grande impulsion. M. Müller fut député au Grand Conseil de son canton. C'était un représentant autorisé de l'agriculture, s'intéressant vivement aux questions forestières.

Nous ne pouvons passer sous silence le décès de M. *Wilhelm Büchler*, imprimeur à Berne, le 20 mai, à l'âge de 84 ans. M. Büchler dirigeait l'importante imprimerie Büchler & Cie qui, depuis bientôt un demi-siècle (1895), imprime et expédie les deux organes de notre société, ainsi que la plupart de nos suppléments. A ses qualités de haute conscience, le défunt alliait la plus stricte exactitude. Les relations entre M. Büchler et notre société furent toujours extrêmement agréables; toujours l'on rencontrait auprès de cet homme le plus grand empressement à nous satisfaire. Nous lui en garderons une vive reconnaissance, ne doutant pas que les mêmes rapports continueront à subsister avec ses successeurs.

Je vous prie de vous lever pour honorer la mémoire de nos chers disparus, dont nous garderons tous le meilleur souvenir et je vous demande d'associer à ce geste ceux de nos collègues étrangers qui ne sont plus, morts pour leur pays.

A la liste de ces sept membres qui nous ont été enlevés, vient s'ajouter celle de sept démissions. Les admissions ayant été au nombre de sept, notre effectif est à ce jour de :

7 membres d'honneur,  
507 membres ordinaires suisses,  
9 membres ordinaires étrangers;

soit, au total : 523.

L'état des *finances* de notre société est favorable. Les comptes détaillés parus dans nos périodiques vous ont renseignés à ce sujet. La Société voit son avoir augmenté de 1093,15 fr., ce qui le porte à 11.157,35 fr. et le *fonds de publicité* ascende à 19.112,15 fr., par suite d'un bénéfice de l'exercice de 2730,70 fr. Le *fonds Morsier* continue à capitaliser et se monte, au 30 juin, à 19.538,60 fr. Il n'y a pas eu de demandes de subventions. Cette situation financière provient des événements qui n'ont pas permis une activité habituelle.

Tous nos comptes ont été tenus par notre dévoué caissier, M. *Fleisch*, avec le plus grand soin; nous l'en remercions.

Nous remercions aussi M. l'*inspecteur général Petitmermet* de bien vouloir subventionner au fédéral notre société. Les 4800 fr. versés permettent de maintenir nos deux périodiques dans leur forme actuelle.

La Société *vaudoise de sylviculture* et le *fonds C. Bourgeois* des inspecteurs forestiers vaudois, qui versent un subside de 200 fr. et de 250 fr. respectivement, sont vivement remerciés. Ces sommes sont destinées au *Journal forestier* et nous ne saurions qu'encourager pareils groupements romands à imiter ce geste généreux.

Si nos comptes présentent une situation extrêmement favorable pour le dernier exercice, le **budget** de l'exercice 1940—1941 est, par contre, déficitaire. Votre comité n'a pu arriver à vous présenter un

budget équilibré, mais il vous assure qu'il cherchera à réaliser toutes les économies possibles. Le budget précédemment admis pour nos périodiques a été abaissé de 500 fr. pour chacun d'eux et aller plus loin serait dangereux pour leur bon renom. Il ne faut pas oublier que notre société rayonne, en dehors du cercle de ses membres, par ses publications. Il faudra des prodiges d'adresse à nos rédacteurs pour les maintenir à leur niveau actuel. C'est un des grands soucis du comité que la situation financière de ceux-ci. Leur déficit d'exploitation ne peut être comblé que par une augmentation du nombre des abonnés; or, au contraire, celui-ci diminue constamment. Au 30 juin, 952 abonnements étaient souscrits pour le « *Zeitschrift* » et 539 pour le « *Journal* », chiffres en diminution de 57 et de 25, respectivement. On est surpris de voir combien peu de collègues de la Suisse allemande sont abonnés au « *Journal* », dont le prix est pourtant si modeste. Je vous demande instamment, Messieurs, une active propagande, car la situation tend à devenir des plus critiques.

Un rapport présidentiel serait bien nouveau s'il ne relevait pas les doléances de nos rédacteurs sur le peu de collaboration du personnel forestier. Si, peut-être, la mobilisation en est une cause cette année, combien, par contre, celle-ci n'aurait-elle pas dû donner lieu à de nombreux articles ! La situation créée au service forestier par le service militaire actif est des plus difficiles. Une organisation nouvelle s'impose et c'est pourquoi votre comité est extrêmement reconnaissant à M. le lieut.-col. *Tanner*, inspecteur forestier à St-Gall, d'avoir répondu à son appel et le remercie de bien vouloir, dans un instant, nous entretenir de ce problème complexe, qu'il connaît si particulièrement.

Nous ne saurions terminer ce bref exposé sur nos périodiques sans remercier vivement M. le professeur *Badoux*, qui, depuis plus de 26 ans, et M. le professeur *Knuchel* qui, depuis plus de 18 ans, s'occupent avec dévouement de leur rédaction. Leur comité sait mieux que quiconque combien leur tâche est peu facile.

Un seul **supplément**, le n° 19, a été publié sur le *rôle des feuillus dans la reforestation*, dû à la plume autorisée de M. le Dr *Hess*, inspecteur fédéral. Non seulement les membres de notre société, mais les abonnés à nos journaux ont été mis dans la possibilité de recevoir gratuitement cette intéressante publication.

Le remarquable travail de M. le Dr *Knuchel*, professeur à l'Ecole forestière, sur les défauts du bois (*Holzfehler*), publié par *Lignum*, a retenu l'attention de votre comité. Il a décidé sa remise gratuite à tous ceux de nos membres qui le désireraient, la dépense étant supportée par le fonds de publicité.

« *Unser Wald* » étant épuisé, l'éditeur *Haupt* à Berne nous a soumis une proposition de réédition. Nous avons estimé que la dépense qui en résulterait serait plus utilement employée à une autre nouvelle publication et nous avons décliné cette offre.

Par contre, une proposition d'achat du solde de « *Il god Grischum* » (1000 exemplaires) par la Ligue romanche, à un prix extrêmement modeste il est vrai (500 fr.), a été acceptée. Votre comité a pensé préférable de faire profiter nos excellents Confédérés romanches de cette édition, plutôt que de la laisser périr dans des armoires.

Nous sommes heureux de reconnaître le plein succès de nos publications dans nos quatre langues nationales.

Par contre, tous nos imprimés remis au comptoir de vente de l'Exposition à Zurich n'ont rencontré aucun succès. Notre caissier n'a pas été en peine pour en faire rentrer le produit.

L'année dernière, vous avez chargé votre comité d'adresser un message au Conseil fédéral pour une **intensification des recherches forestières**. Nous avons estimé peu opportun, par le temps actuel, de venir retenir l'attention, sur ce point, de notre haute autorité. Ses préoccupations sont aujourd'hui d'autre nature et il nous faut attendre des temps meilleurs.

L'Exposition nationale de 1939, de si merveilleuse mémoire, et où la forêt suisse s'est affirmée si magnifiquement, a laissé un bénéfice de 13.500 fr. pour notre pavillon. Cette somme a été répartie entre les trois sections organisatrices de « *Unser Holz* » : l'Ecole forestière, l'Office forestier suisse de Soleure et Lignum. Une dissémination de cette somme a paru malheureuse à M. le Dr Knuchel, qui a demandé à votre comité de chercher à la rassembler à nouveau pour l'utiliser à la création d'un **fonds de recherches forestières**, à l'Ecole polytechnique. L'Ecole forestière est la seule section de cette école ne possédant pas pareille institution. Nous avons accepté cette tâche avec empressement. Si les démarches entreprises se sont heurtées à un refus formel de Lignum — et pourtant, la recherche scientifique n'est-elle pas à la base de la pratique — elles ont, par contre, été en partie admises par Soleure, qui a alloué une subvention de 2500 fr. au fonds en constitution.

Une proposition vous est faite de subventionner aussi, par notre fonds de publicité, pour parfaire la somme à 10.000 fr. Il s'agit d'un versement de 2500 fr. Après avoir demandé à l'unanimité, il y a une année, une intensification des recherches forestières, vous ne sauriez, Messieurs, vous dérober au moment où il s'agit de la question financière. La proposition sera développée dans un instant, par M. le professeur Knuchel qui donnera connaissance, en même temps, du règlement prévu pour le nouveau fonds.

\* \* \*

Messieurs, vous êtes renseignés sur les faits principaux qui ont occupé votre comité. Toutes les discussions qu'ils ont suscitées ont eu lieu dans le meilleur esprit de camaraderie et j'en remercie mes collaborateurs.

Maintenant, nous sommes au seuil d'un nouvel exercice. L'avenir paraît chargé, sombre pour beaucoup. Mais, pour nous qui vivons au contact vivifiant de la nature, qui connaissons la constance de ses lois, qui savons qu'une forêt déchiquetée par l'ouragan, ou emportée par l'avalanche, renaît souvent plus belle et plus vigoureuse, nous devons avec confiance regarder vers cet avenir.

Une lourde tâche nous attend, la forêt suisse est mise à contribution comme jamais; sachons répondre à ce qu'on attend de nous.

Et puisse 1941 faire que nous nous trouvions nombreux, et dans la paix, à l'assemblée prévue à Fribourg. Vous aurez à y élire un nouveau président, car, après avoir passé neuf ans au comité, je sens la nécessité de me retirer. Je vous présente aujourd'hui déjà ma démission.

Et pour terminer, adressons une pensée reconnaissante à notre armée qui, depuis de si nombreux mois, silencieuse mais résolue, monte la garde à nos frontières et envoyons un salut patriotique à tous nos membres retenus sous les drapeaux.

Ayons une pensée de sympathie aussi pour nos membres étrangers, dont nous sommes sans nouvelles, souhaitant que tous aient échappé ou échappent encore à l'affreuse tourmente.

---

## COMMUNICATIONS.

---

### A propos de la numérotation des compas forestiers.

M. Rieben nous a montré, dans le dernier cahier du « *Journal forestier* », une cause d'erreur dans les dénombremens. Elle provient de la façon dont sont inscrits les chiffres des catégories de diamètres sur nos compas.

Cet inconvénient peut être supprimé — en même temps que plusieurs autres causes d'erreur — par l'emploi de la division inventée par notre regretté collègue français d'*Alverny*.

Pour les cubages faits par catégories de 5 cm de diamètre, la première division de la règle part de 2,5 cm et va à 7,5 cm; c'est la catégorie 5 cm; ce casier est peint en blanc et porte *en son milieu* le chiffre 1. Le casier 7,5 à 12,5 (catégorie 10 cm) est peint en rouge clair et porte, toujours *en son milieu*, le n° 2; le casier 12,5 à 17,5 (catégorie 15 cm) est peint en blanc et numéroté 3, et ainsi de suite. Le dénombreur crie le n° de la case dont la branche mobile découvre, si peu que cela soit, la couleur. Il criera donc surtout les chiffres 1 à 9, clairs, parce que monosyllabiques. Pour le 10, d'*Alverny* insiste pour qu'il crie zéro, dix se confondant facilement avec six. On évite ainsi bien des erreurs d'audition, fréquentes dans les nombres se terminant par « ante » ou « cinq ».

Ceux qui, pour se donner l'apparence d'une exactitude plus grande, dans ces cubages sur pied, mesurent par catégories de 2 cm, perdront